
ICANN78 | Réunion générale annuelle – L'anniversaire de l'ALAC : échange d'idées sur l'avenir
Mercredi 25 octobre 2023 – 1h30 à 03h30 HAM

YEŞİM SAĞLAM :

Début de la séance. Lancez l'enregistrement s'il vous plaît.

Bonjour, bienvenue à l'anniversaire de l'ALAC, réflexion sur l'avenir. Je m'appelle Yesim Saglam, je suis chargée de la participation à distance pour cette session. Notez que cette discussion est enregistrée et régie par les règles de conduite de l'ICANN.

Pendant cette séance, les questions et les commentaires soumis dans le chat seront lus à voix haute seulement s'ils sont soumis en bonne et due forme dans le chat. Je lirai ces commentaires à voix haute au moment où le modérateur ou le présentateur de cette session l'indiquera.

L'interprétation de cette séance sera en français, en anglais et en espagnol. Cliquez sur l'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue de votre choix.

Pour veiller à la transparence de la participation dans le modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de vous inscrire à la séance Zoom avec votre nom complet, par exemple votre prénom et votre nom de famille. Vous serez expulsé de la séance si vous ne mettez pas votre nom complet.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Sur ce, je passe maintenant la parole à Jonathan Zuck, président de l'ALAC.

JONATHAN ZUCK :

Joyeux anniversaire ! Formidable, 20 ans de l'ALAC. Éblouissant. Il y a des intervenants aujourd'hui de renom qui vont nous parler de leur expérience et de leur histoire. Mais vous savez, étant donné que je n'ai pas cette expérience, je vais inventer un peu d'histoire aujourd'hui.

On a un livre pour enfants qui est très populaire aux États-Unis et ailleurs qui s'appelle *La petite locomotive puissante*. C'est un livre très répandu. L'histoire originale est dans le domaine public maintenant parce qu'elle a plus de 100 ans, donc j'ai pris l'initiative de montrer l'histoire semblable de l'ALAC intitulée *La petite locomotive puissante*. Je commence.

Voici le livre de Jonathan Zuck illustré par Betzy Zuck. Vous connaissez le barbecue. La terre de l'ICANN. Les utilisateurs étaient là avec une terre à parcourir. Sur la montagne, ils avaient peur. Ils étaient sûrs. Mais sur le terrain, c'était dangereux. Ils demandent : « Passons par-dessus la montagne. » « Mais non, cette montagne est trop haute », dit la locomotive. « C'est bon pour les affaires. » La locomotive dit : « Mais non, nous n'en sommes pas sûrs. »

Ensuite, le train du gouvernement a dit : « Nous aideras-tu à traverser ? » La locomotive dit, découragée : « Non, trop de bureaucratie. » Ils nous ont dit : « Nous trouverons une façon d'y arriver. Ce qui est bon pour vous est bon pour nous. » Et ils ont répondu : « Nous ne sommes pas trop sûrs de cela. »

Ensuite, le train de la société civile, la locomotive a parlé avec piété : « Cette colline est trop haute, nous ne pourrions pas monter. Et ses droits et ses intérêts doivent être protégés. C'est bon pour les titulaires, c'est bon pour vous. Il s'agit de compassion, de soins. » Et les utilisateurs n'étaient pas sûrs et ils ont dit : « Nous ne sommes pas certains. »

Ensuite, ils ont demandé au bureau d'enregistrement : « Est-ce que vous pouvez nous aider. Nos marges sont maigres, nos choix sont peu nombreux. » « Impossible de vous aider, mais ce qui est bon pour nous est bon pour vous », ils ont répondu avec un ton qui a rassuré les utilisateurs. Ensuite, ils ont exprimé leurs doutes et ont dit : « Nous ne sommes pas trop sûrs que cela est vrai. »

Quand l'espoir commençait à s'estomper, un train violet est arrivé à l'aube avec les couleurs de l'ALAC, audacieux et souriant, ce sourire impérissable, et le train violet a dit avec enthousiasme : « Je vais essayer, il n'y a rien à craindre avec détermination. Nous arriverons au sommet ensemble, nous pourrions traverser cette période si sombre. » « Je crois que je peux », ils ont dit avec joie pendant la montée impétueuse du train violet. Ils sont montés, ils sont montés vers le ciel et leur état d'esprit s'est amélioré. « Je sais que je peux », ils ont dit avec joie. Ils ont conquis la montagne illuminée par la lumière et la communauté At-Large avait montré qu'elle pouvait tout surmonter avec les cœurs emplis de joie. Les utilisateurs sont venus de l'autre côté, sans danger. « Nous croyions que nous pourrions y arriver. » Ils étaient tous d'accord. « Je sais que je peux », ils ont déclaré avec fierté car

pendant ce parcours, ils ont trouvé un guide. Avec unité et force, ils ont remporté la victoire. Dans le monde de l'ICANN, ils ont trouvé leur voie.

Nous allons tous recevoir pour commémorer l'occasion un exemplaire par personne. Si vous ne les avez pas encore reçues, nous avons aussi les pins pour célébrer cet anniversaire. Maintenant, vous savez l'histoire qui se cache derrière.

Allez-y.

LUTZ DONNERHACKE :

Je tiens à remercier spécialement les équipes d'interprètes et de traduction. J'ai trouvé que l'interprétation en direct était incroyable. Bravo. Vous faites vraiment tout.

JONATHAN ZUCK :

Merci de supporter mes marottes. Je remets mon écran. Maintenant, pour la vraie histoire, on a plusieurs sommités ici dans la salle. J'ai trouvé des caricatures, on a eu du mal à trouver Pablo sur le site ICANN Wiki, mais nous allons mettre à jour les diapos quand les gens auront trouvé leur caricature.

Moments forts et souvenirs. Je pense que c'est important de se rappeler les moments charnières, comment les choses se sont enchaînées, comment nous avons accompli ces réussites de la communauté At-Large au cours de ces 20 dernières années. C'est là que les choses sont un peu plus désordonnées.

Ce que je voulais faire, c'est de commencer peut-être par Cheryl. On va faire un tour de table, peut-être en ordre chronologique de participation et vous nous expliquez les moments les plus marquants, les plus saillants des 20 dernières années. Quelques minutes par intervenant. Cheryl, à vous.

CHERYL LANGDON-ORR :

Je suis de la « génération actuelle » des présidents et présidentes survivants. On a beaucoup de gens dans la salle maintenant qui remontent au début à l'histoire vraiment initiale du comité consultatif. C'est quand on est passé de l'At-Large à l'ALAC qu'on a commencé à en parler. On est arrivé à notre forme finale avec la 15^{ème} personne de l'ALAC, deux membres des organisations régionales At-Large qui étaient désignés et une nommée par région.

Maintenant, quand on regarde cette effrayante caricature, elle a été dessinée à Wellington il y a déjà plusieurs années. Il y a très longtemps, j'étais à la DNSO et j'étais très active dans la communauté des ccTLD, les extensions géographiques. Tout cela se faisait vraiment au fond du bâtiment. Il fallait descendre, monter les escaliers, aller dans une petite salle un peu désaffectée. C'était assez mal équipé. Il y avait six ou sept personnes qui étaient là qui ont même enlevé les chaises des tables et qui se sont installées. C'était ça l'At-Large à l'époque, c'était très modeste. Je me suis dit à ce moment-là : « Vraiment, on a touché le fond. On ne peut que s'améliorer. » Depuis, c'est réussite sur réussite et on s'est amélioré.

Voilà le contexte. Il était vraiment impératif à l'époque de bien représenter les intérêts des utilisateurs finaux dans notre modèle. À l'époque, on travaillait vraiment dans un petit cagibi et maintenant, on a fait d'énormes progrès.

JONATHAN ZUCK : Merci, parfait. On est sorti du cagibi grâce à vous.

CHERYL LANGDON-ORR : J'aide toujours les gens à sortir, peu importe le placard.

JONATHAN ZUCK : Les présidents prendront la parole d'abord.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Comme vous le voyez sur la caricature, à l'époque, j'avais une vraie falaise sur la tête qui s'est érodée avec le temps. Ce sont les dégâts du vent et des voyages, etc. C'est ce qui s'est passé.

Il y a beaucoup de souvenirs qui me viennent à l'esprit quand j'étais président de l'At-Large. Tout d'abord, j'avais la chance, la bénédiction, d'être au milieu de cette communauté formidable. On ne peut jamais vraiment rendre la pareille à ceux qui se donnent corps et âme à la noble cause de l'ICANN. C'est vraiment ce que vous faites. Ceci m'est arrivé pendant mon mandat de président, mais pendant tout le reste de ma vie aussi. Quand je raconte aux gens dans mon pays « On a fait cela, on a fait cela », ce ne sont que des louanges ; les gens croient que nous

sommes formidables et ils ont sûrement raison en fait. Bravo, vous pouvez vous féliciter, vous faites un excellent travail.

Cheryl m'a vraiment mis sur la sellette. La transition s'est faite en Colombie, c'est au sud de l'Équateur. Tout le monde marchait sur la tête, comme on sait. Et Cheryl, comme elle vient de l'hémisphère sud, tout était normal pour elle. Moi, j'arrivais de l'hémisphère Nord et j'ai dû tout faire basculer. Mais vous savez, cette réunion était très difficile et Cheryl présidait. Ensuite, elle a fait la transition. Elle m'a regardé, elle m'a dit : « C'est à toi, Olivier. » C'était très rapide, sans notes, sans rien du tout. En gros, c'est comme cela qu'on a commencé à l'At-Large. Je pense qu'on a tous le même vécu. Il y a plus de documents maintenant, mais c'était en gros comme cela.

Les grandes réussites que je me rappelle, c'était entre autres la dernière série des nouveaux gTLD. L'ALAC à l'époque avait eu la grande chance de faire quelque chose d'inédit, c'est-à-dire une véritable opération, le processus d'objection. Ils ont mis sur pied un processus complet pour traiter les objections émanant de la communauté. Tout cela, c'était indépendant, autonome, il n'y avait pas de consultants. L'ICANN adore les consultants, ils aiment bien choisir des gens, les payer grassement pour qu'ils nous disent ce que la communauté a déjà conçu et construit.

C'était une chose réussie par la communauté. C'était formidable de voir tous ces gens qui se sont rassemblés, qui ont formé un groupe de travail. Malheureusement, Dave n'est pas là, mais Dave a eu l'imagination pour plusieurs processus excellents. Et tous les processus d'At-Large ont connu une évolution avec les années et ont été organisés

par la communauté en soi, ce qui veut dire que vous, en y participant, continuerez à contribuer à l'évolution de ces processus.

Le deuxième grand souvenir, c'est le premier sommet At-Large qui était à Mexico. J'avais une chose en tête, c'était l'IPv6. C'était une fixette et je suis content, j'entretiens la même fixette toujours. Ce n'est pas partagé par tous, mais qu'à cela ne tienne. Je m'en souviens. Le deuxième sommet At-Large a aussi débouché sur une résolution qui a été faite de manière ascendante. Vous savez, quand vous avez plus de 100 structures At-Large qui se réunissent, cela a commencé de manière très chaotique, avec plein de sujets. En une semaine, on a quand même réussi à mettre de l'ordre là-dedans, on a formé des recommandations qui pour la plupart étaient modifiées, ensuite envoyées au Conseil d'Administration. Ceci s'est répandu à la communauté et cela a été mis en pratique.

C'est formidable de voir un groupe de personnes qui viennent de partout, de France et de Navarre, avec plein de langues différentes et qui ont été capables de travailler ensemble et de donner des résultats franchement éblouissants. Bravo.

ALAN GREENBERG :

Trois points. Je serai bref. Ce qui est intéressant, c'est que cela concerne les statuts constitutifs de l'ICANN.

Dans les statuts, tout comité consultatif peut lancer une procédure d'élaboration de politiques dans l'ICANN, ce qui n'était pas le cas avant. Quand je suis arrivé à l'ICANN en 2006, je vais être bienveillant et dire que nous n'avions pas vraiment tout le respect du monde – j'aurais pu

être beaucoup plus virulent. Il y avait un phénomène à l'époque qui permettait aux gens d'acquérir des noms de domaine, ensuite de les tester pour voir s'ils pouvaient être monnayés et si ce n'était pas le cas, on pouvait s'en débarrasser gratuitement. Ceci a été fait des millions de fois tous les mois. Tout le monde s'y opposait, mais personne n'agissait, encore une fois pour des raisons que je ne vais pas mentionner. Mais l'ALAC a décidé finalement « Nous pouvons y faire quelque chose. » Nous avons demandé une PDP, une élaboration de politique, peut-être la plus rapide de l'histoire, et on a réussi à éliminer ces tests de noms de domaine. Ceci nous a donné en fait un niveau de crédit que nous n'avions pas avant. L'ALAC avait vraiment construit quelque chose et fait une différence. C'est la première chose.

Deuxièmement, on se projette quelques années en avant. Encore une fois, dans les statuts, on note que l'ALAC peut prodiguer des conseils au Conseil d'Administration, ce que nous avons fait à l'occasion. Mais c'est tout ce qui s'est passé. Nous n'avons à peine reçu d'e-mails pour nous dire que ces conseils ont été reçus ou suivis. Non, on n'a jamais suivi nos conseils. Très souvent, ce n'est même pas parvenu jusqu'au Conseil d'Administration. Mais nous suivions le processus.

L'examen de responsabilité, le deuxième, a débouché sur une recommandation, à savoir que le Conseil d'Administration doit répondre et s'ils ne réalisent pas ce que nous préconisons, ils doivent expliquer pourquoi. C'est encore le cas aujourd'hui. Encore une fois, ceci conforte notre crédibilité, notre capacité d'influencer les choses.

Le dernier point que je veux mentionner, c'est la transition IANA et l'exercice de responsabilités qui s'y rattache. C'est un processus

laborieux. Si vous regardez dans les annales, vous verrez que l'ALAC a participé aux deux groupes. La participation était correcte, mais ce qu'on ne dit pas tout le temps, c'est que la participation de l'ALAC était absolument clé pour ces résultats.

Nous avons beaucoup servi d'intermédiaire, nous avons beaucoup fait les choses par la bande, mais je peux vous dire avec presque une totale certitude que sans notre participation, le résultat n'aurait pas été aussi bon. Je crois que nous avons vraiment laissé notre marque au fil des années.

Je pourrais continuer, mais je vais céder la parole au prochain président. Bien que ces choses semblent anodines, ceci a cru et cru, tant que maintenant, nous avons beaucoup plus de crédibilité et je pense qu'on a un très bon point de départ maintenant pour avancer.

MAUREEN HILYARD :

J'étais la suivante et je dois dire que la première fois que j'ai rejoint une réunion de l'ICANN, c'était en Colombie avec le programme des boursiers. J'ai suivi l'ALAC parce qu'en fait, il y avait une salle à côté de la salle des boursiers et il y avait toujours des rires qui éclataient de cette salle. Chaque fois, je me demandais ce qui se passe dans cette salle parce que nous, avec le programme des boursiers, on était très sérieux.

Un jour, je me suis glissée dans cette salle. Je voulais savoir ce qui s'y passait. Je ne comprenais rien de ce qui se disait. Je suis arrivée à un moment où il y avait une transition entre présidents. C'était le moment où Olivier a pris la présidence. Il n'avait aucune idée de ce qu'il faisait

non plus. C'est de là dont les rires venaient. Vraiment, c'est grâce à cela que je me suis retrouvée embarquée dans le processus de l'ALAC. Je ne réalisais pas à ce moment-là que cinq ans après, même si je ne savais pas encore vraiment ce que je faisais au sein de l'At-Large, on allait me nommer présidente à mon tour.

Quelque chose qui m'a toujours paru important que j'ai fait en tant que présidente, c'était de résoudre les problèmes qui existaient, de se poser la question de ce qu'on faisait, comment on le faisait et qui faisait ces choses-là. Une des choses que j'ai faites avant d'être présidente, c'est que j'ai travaillé avec Alan et la présidente du conseil. C'était lors d'une organisation. D'ailleurs, je sais que Jonathan déteste cette organisation. Mais nous expliquions qui était l'ALAC pour commencer parce qu'au début, on nous appelait « eux ». Il fallait vraiment que l'on explique plusieurs fois que nous sommes l'ALAC, nous sommes le 15^{ème} membre élu au Conseil d'Administration. C'était vraiment un des moments clés à ce moment-là le fait d'organiser notre travail et comment nous faisons ce que nous faisons, le fait d'organiser ces trois pistes de travail, cet engagement ; cela a vraiment représenté mon travail parce que je travaillais vraiment sur la gestion, l'organisation de l'ALAC. C'était en tout cas ce sur quoi je travaillais personnellement. J'étais très heureuse de voir que les gens qui travaillaient sur ces pistes de travail et comprenaient qu'ils travaillaient au sein de l'At-Large.

Mon petit moment de célébrité peut-être, quand j'étais présidente de l'At-Large, c'est de s'assurer que tout le monde sache ce qu'il faisait ici.

CHERYL LANGDON-ORR : Je voulais juste rajouter quelque chose qui vous paraît peut-être très évident, mais il faut se rappeler que les premières fois qu'on a nommé des gens à la direction de l'ALAC, le président en réalité de l'ALAC qui est un point très important, chaque élection amenait quelque chose de différent. Chaque président qui a été élu a amené une pierre à cet édifice qui a vraiment créé du changement et nous a donné l'ALAC tel qu'on l'a aujourd'hui.

Je redonne la parole à Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Quelque chose à quoi j'ai fait partie, les décisions dont Maureen a parlé, ce sont les politiques de savoir de créer cet exercice de politique continu plutôt qu'un exercice qui soit exceptionnel. C'est vraiment quelque chose de fondamental pour la communauté de l'ALAC, mais également sa réputation. Ceci contribue au fait que désormais, on nous écoute beaucoup plus. Et le fait de créer ce processus régulier de politiques, quelque chose que l'on fasse chaque semaine, cela a vraiment créé quelque chose de très important.

Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ? Il nous manque un président qui est de l'autre côté. Est-ce que vous voulez prendre la parole ? C'était Wolfgang le président après, non ? Tu viens de me demander si tu pouvais parler ? Oui, je te donne la parole.

WOLFGANG KLEINWAECHTER : Je voulais rappeler que l'un des premiers présidents, c'était Annette Mühlberg qui a pris cette position au tout début et cela a été vraiment

crucial pour créer l'ALAC et créer ce travail. Malheureusement, elle est très malade et je lui ai envoyé un message. Elle aurait aimé être ici, elle envoie son bonjour à tout le monde, mais elle n'a pas pu être ici.

JONATHAN ZUCK :

Vous le voyez sur cette diapositive, il y avait presque tous les présidents. Nous avons peut-être aussi Vittorio qui était le président de l'ALAC les trois premières années. Si tu veux bien te lever.

VITTORIO BERTOLA :

J'étais le premier président de l'ALAC. Au sein du comité d'organisation de l'ALAC – en réalité à l'époque, ça s'appelait comme ça –, nous avions quelques personnes qui ont créé ce comité de l'At-Large. Il y a eu quelques années entre 2001 et 2003 où on avait ce très petit groupe de personnes qui allaient aux réunions de l'ICANN avec leur propre argent pour pouvoir demander au Conseil de participer, pour pouvoir avoir un vrai ordre du jour, pour avoir une vraie volonté de travailler. Bien sûr, on n'aurait jamais pu imaginer dans ces trois premières années, quand j'étais président de 2003 à 2006, que nous aurions grandi autant. Nous en avons l'espoir, évidemment, nous voulions devenir une vraie organisation, la création des structures At-Large. Mais c'est fantastique de voir autant de monde ici aujourd'hui. Je n'ai pas pu rencontrer tout le monde parce qu'il y a tellement de nouveaux visages. Donc merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK : Nous avons également des membres nommés au conseil de l'At-Large. Peut-être que je peux donner la parole à Sébastien pour commencer.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. C'est très bien qu'on ait parlé des présidents de l'ALAC d'Europe. Je voudrais rajouter le dernier nom qui n'a pas été évoqué : Jacqueline Morris a été chair de l'ALAC, elle a passé le ballon à Cheryl. Elle a fini la période intérimaire et Cheryl a commencé la période définitive.

Juste quelques éléments qui peuvent, j'espère aussi dans mon histoire, se relier avec l'histoire globale. Mon premier meeting de l'ICANN, Melbourne en mars 2001. Comme tous ceux qui ont commencé un jour, quelle que soit la date, ils ont rarement raté des meetings. Je n'en ai pas raté un seul. En 2007, les RALO ont fini d'être créées, EURALO pour ce qui était de ma part. Et quand on a fini de créer EURALO, une des premières suggestions que j'ai faites, c'était que c'était bien qu'on puisse travailler dans chaque région, mais il fallait qu'on trouve un moyen à un moment donné de pouvoir travailler tous ensemble. De là est née l'idée d'une réunion de l'ensemble des ALS. Wolfgang, qui est très doué dans la définition, d'en trouver des mots, a dit : « Ça doit s'appeler ATLAS » et depuis ce moment-là, on a fait ATLAS 1, 2, 3 et j'espère bientôt ATLAS 4.

En 2007, je suis élu à l'ALAC et en 2010, Wolfgang, qui est président du NomCom, m'appelle en me disant : « Tu es sélectionné pour être ALAC, non pas par EURALO mais par le NomCom. » Parallèlement, il y a un processus de vote pour le Board. Franchement, je tombe de mon armoire, de ma chaise, de mon lit, de tout ce que vous voulez, mais c'est

moi qui est élu. En 2010, je prends mon poste. En fait, je suis le seul membre du Board qui a fait un mandat de quatre ans, parce que ce que j'ai fait six mois avant, le moment où j'aurais dû officiellement prendre mon poste. Et comme il y a eu une réorganisation des mandats du Board, j'ai fait six mois après, donc j'ai fait un mandat de quatre ans.

Le Board était très différent de la situation aujourd'hui. Je pense qu'il a beaucoup évolué. D'une part, il a beaucoup évolué, je pense, par l'action de l'ensemble des directeurs sélectionnés par l'At-Large, mes successeurs, parce qu'aujourd'hui, Leon peut venir vous causer sans problème. Moi, j'avais interdiction de venir parler avec ceux qui m'avaient élu. Voilà quelques éléments.

On a entendu qu'Olivier était devenu chair en Colombie. Aujourd'hui, ce ne serait plus possible parce qu'il est sorti du NomCom, il a été élu à l'ALAC et immédiatement élu en 24 heures chair de l'ALAC. Aujourd'hui, on ne peut plus faire cela. Mais à l'époque, je pense que cela a été utile qu'on puisse le faire.

Je voudrais finir en disant, pour parler un peu du futur, que j'espère que nous allons enfin pouvoir avoir un second membre au Board de l'ICANN. C'était la recommandation qui avait été faite au moment de la revue de l'At-Large il y a déjà très longtemps, en 2008-2009. Le Board ne nous a donné qu'un seul poste et en fait il l'a modifié. Il a transformé la liaison – il y avait des liaisons de l'ALAC avant – en un poste votant, mais il ne nous a pas donné le deuxième qui était proposé. Il est temps que cela vienne. Merci beaucoup.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je viens de Malaisie. Je suis arrivée à l'ALAC en tant que membre en 2011, et je ne parle pas souvent de cette histoire, mais le NomCom m'a demandé de considérer de prendre une position de leader au sein de l'ALAC. On m'a proposé en fait deux postes et j'ai choisi l'ALAC.

Ma première réunion était au Sénégal. C'était une réunion très difficile parce que je suis tombé malade, mais j'ai vraiment vu tous les défis des membres de l'ALAC, de la communauté de l'At-Large dans cette réunion parce que je voyais bien que c'était difficile de comprendre ce qu'était l'ICANN, ce qu'ils faisaient, quels sont les processus politiques. Si vous arriviez au milieu d'un processus politique, c'était très difficile de comprendre ce qui se passait, de comprendre le contexte.

Ce qu'est l'ALAC maintenant est très différent. Maintenant, il y a des formations, vous avez des mentors. Vous pouvez suivre ce qui s'est passé et profiter de cette amélioration des processus. Sentez-vous chanceux de ce côté-là. Bien sûr, on peut toujours s'améliorer, mais nous venons de très loin.

Je rajouterais peut-être quelque chose qui était très intéressant pour moi quand j'étais membre d'abord de l'ALAC et je parlerai plus tard de ma position dans le leadership. Entre 2011 et 2013, j'étais membre de l'ALAC et j'ai eu la chance de pouvoir participer dans le développement des règles des zones de serveurs racine. C'était très difficile de comprendre, mais ceci m'a vraiment permis de comprendre ce qu'était l'ICANN, de comprendre tous ces mots qui ne voulaient pas dire grand-chose à l'époque. Ce processus n'est pas fini, mais nous avons fait beaucoup de progrès. L'ALAC et la communauté de l'ALAC dans ce processus a vraiment montré ce dont ils étaient capables. C'était très

important pour moi et ça continue d'être très important. J'étais très heureuse de faire partie d'abord du début de ce processus et de voir comment il évolue.

Enfin, pour mon expérience de membres du Conseil, j'ai été élue par l'ALAC. Merci encore une fois de m'avoir choisie. Cela a été un voyage fantastique. J'ai commencé quand on a lancé la transition de l'IANA. C'était un processus fantastique à suivre. Il faut comprendre qu'à ce moment-là, personne ne comprenait vraiment ce qui se passait, que ce soit les membres du personnel, la communauté, les membres du Conseil. Tous les processus politiques étaient très peu clairs. Je me rappelle être très fière du leadership de l'ALAC, de ce que nous avons fait et de ce dont Alan parlait. Parce que nous avons vraiment fait une différence et nous avons montré que nous faisons partie d'une communauté avec du pouvoir et nous avons réussi à inscrire ce que nous voulions dans les statuts. Bien sûr, cela a pris du temps, cela nous a demandé beaucoup d'efforts mais je pense que nous pouvons être très fiers. Cela n'aurait pas pu être possible sans les personnes qui étaient ici avec nous. Nous voulons vraiment que les futures générations reprennent le flambeau parce qu'il y aura toujours de l'évolution au sein de l'ALAC et de l'ICANN aussi. Nous voulons vraiment vous demander de prendre ce flambeau et de ne pas hésiter.

Merci à tout le monde et j'ai vraiment adoré faire partie de la communauté de l'At-Large.

JONATHAN ZUCK :

Merci.

On ne va pas passer trop de temps à regarder dans le passé. Nous allons donner la parole à Vanda.

VANDA SCARTEZINI :

Juste pour vous rappeler que pour les membres du Conseil, avant moi, il y a eu Vittorio et pour moi, le plus important, la chance que j'ai eue de faire partie du Conseil, c'était ma deuxième fois au Conseil, mais cette fois-ci, je représentais l'ALAC. Mon rôle à ce moment-là était vraiment de représenter l'ALAC. J'ai vraiment pensé à ce programme des boursiers. J'ai créé ce programme des boursiers, je l'ai proposé, je l'ai défendu et le Conseil a approuvé. C'était en 2009. Grâce à cela, nous avons créé ensuite les femmes dans le DNS. Cela a toujours été fantastique de pouvoir commencer à l'ALAC.

J'ai commencé en 2000. En 2007, je quittais le Conseil pour la première fois et on m'a convaincue de ne pas me représenter pour le Conseil mais de passer à l'ALAC parce que l'ALAC avait besoin de monde pour faire son travail. Nous y sommes allés avec Cheryl, avec Sébastien, avec Alan et moi-même. Je suis vraiment très heureuse d'avoir été ici depuis si longtemps. Je vois toujours cette formidable énergie dans cette salle. Donc, bon anniversaire !

JONATHAN ZUCK :

Et enfin, notre membre actuel, Leon Sanchez.

LEON SANCHEZ :

Je vais parler en espagnol pour utiliser l'interprétation.

Ça fait toujours plaisir d'être chez soi et je le dis chaque fois que je viens à l'ALAC. Je vous remercie tous du fond du cœur. Vous me soutenez constamment, depuis six ans, et au cours des trois années à venir parce que vous savez, j'ai eu la chance d'être désigné pour un troisième mandat qui commence justement à la fin de cette assemblée générale.

Comme Vanda l'a déjà dit ainsi que Sébastien et Rinalia, je crois que l'évolution est très encourageante. On dit bien l'évolution du rôle de l'At-Large et de l'ALAC dans l'évolution de l'ICANN. On parlait de la transition de cette saine conduite des affaires de la part de l'ALAC, qui a montré d'excellentes qualités pour réussir cette transition.

J'ai eu la chance d'avoir votre confiance pour coprésider ce groupe, le groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité. Et je me souviens, nous avons eu une réunion à Los Angeles avec le Conseil d'Administration. À l'époque, nous étions très satisfaits. Nous avions déjà prévu tout le plan, tout était conçu pour réussir avec brio cette transition et pour renforcer les mécanismes de responsabilité de l'ICANN envers la communauté, ce faisant, pour montrer au gouvernement des États-Unis que nous étions si mûrs et matures que nous pouvions passer à la prochaine étape. Cette réunion à Los Angeles était chaotique. On nous a dit : « Toutes vos propositions sont mort-nées. Donc, il va falloir tout revoir depuis le début. » Évidemment, c'était une douche froide pour nous tous, pour toute la communauté. En fin de compte, on a réussi à surmonter ces difficultés. On a eu des appels à faire à minuit au milieu de la nuit parce qu'on avait des collègues en Europe, Thomas et Matthew. C'est eux qui décidaient de l'heure des appels. À leur décharge, il y avait un système de rotation. Ce

n'était pas eux qui décidaient tout le temps. Mais ces réunions étaient au milieu de la nuit. C'est même assez comique parce que je me souviens, j'étais carrément au lit quand j'ai répondu à certains de ces appels avec mon épouse qui dormait à mes côtés. On avait un collègue qui participait à l'époque qui était plein d'énergie, originaire de l'Iran, que j'aime beaucoup. Vous le connaissez certainement, c'est Kavouss, et dans ses interventions, Kavouss a même réveillé ma femme et ma femme a dit : « Donne-lui ce qu'il veut pour qu'il cesse. » Même ma famille connaît Kavouss.

Pour revenir à l'essentiel de notre débat ici, l'At-Large a plusieurs motifs de fierté. Le plus important, c'était la transition et cette participation si poussée. Je pense que c'est vraiment une gloire parce que la communauté de l'At-Large et de l'ALAC ont vraiment fait ce pas de géant. Ils ont réussi à obtenir ce crédit, ce rôle clé dans la communauté. Je regrette de devoir employer cette expression, mais la réputation qu'on avait, c'était un club de voyageurs et maintenant, on a gagné le titre de partie intégrante de la communauté qui, grâce à du travail et de la collaboration, pouvait construire l'avenir. Aujourd'hui justement, on récolte les fruits de ce travail. Il y a de quoi être fiers. Nous avons réussi à contribuer à cette transition réussie.

Un autre motif de fierté aujourd'hui, c'est la manière dont le Conseil d'Administration tient compte des conseils de l'ALAC. Il y a quelques années, il n'y avait pas de procédure officielle pour donner un suivi et pour traiter les conseils émanant de l'ALAC. Il n'y avait que le GAC qui jouissait d'un processus spécifique. Grâce à l'équipe politique menée par David Olive et Heidi, nous avons réussi à mettre en place ce nouveau

processus qui présente un certain niveau de traçabilité. Les conseils de l'ALAC sont véritablement pris en compte et bien entendus, il y a un véritable mécanisme de dialogue pour peaufiner toute question ou tout doute qui subsiste. Ceci, je pense, témoigne du sérieux qu'on reconnaît à l'ALAC au sein des activités du Conseil d'Administration.

Il est maintenant temps de maintenir ce bon élan, d'aller de l'avant toujours. Je pense qu'aujourd'hui, la manière dont l'ALAC s'intègre à des groupes de travail intercommunautaires nous montre clairement toute l'estime que la communauté a pour nous. Il ne reste plus qu'à vous féliciter pour ces 20 années de travail assidu. Je tiens aussi à souligner votre bonté sans limite. Comme vous le savez, j'ai eu l'immense chance de pouvoir apprendre de presque que chacun d'entre vous. Je regarde autour de moi et je dois reconnaître que j'ai appris de chacun d'entre vous, les nouveaux, les anciens. J'apprends toujours grâce à vous et franchement, un grand merci du fond du cœur.

JONATHAN ZUCK :

Il y a encore beaucoup de gens à remercier, sans aucun doute. Il va falloir s'y atteler d'ailleurs. C'était peut-être des faux espoirs, mais j'avais l'intention d'accorder la plupart de cette réunion au point 3, tournons-nous vers l'avenir. On essaie maintenant de donner naissance à l'ALAC 3.0. Nous sommes sur les épaules des géants ici et il faut discuter des priorités à venir au cours des 20 années à venir.

Les 20 prochaines années, disons les cinq prochaines années, c'est peut-être plus raisonnable, qu'est-ce qui mérite nos efforts ? On travaille pour qui exactement ? Et quels efforts produisent le plus de

résultats ? Nous avons une limite du nombre de volontaires. Comment est-ce qu'on peut faire en sorte que nos efforts débouchent vraiment ?

On parle souvent d'utilisateurs finaux. J'ai essayé de proposer l'idée selon laquelle ce n'est pas un groupe de personnes. C'est une série de rôles, en fait. Une chose que vous faites en tant qu'utilisateur final et c'est le cas pour la plupart d'entre nous la plupart du temps, tout tourne autour des activités des utilisateurs finaux : les e-mails, les opérations bancaires, les réservations, c'est comme cela qu'on passe la plupart de notre temps sur l'Internet. Il faut faciliter les choses. Comment on permet au plus grand nombre de participer sur l'Internet ? Ici, on essaie d'accélérer.

Nous avons cerné les effets des actions de l'ICANN sur l'expérience de l'utilisateur final. Nous parlons souvent de ces utilisateurs finaux. Il y en a beaucoup, mais ce serait raisonnable de suggérer qu'il y a une différence entre les utilisateurs finaux de nature commerciale et ceux de nature individuelle. D'ailleurs, il y a un petit groupe de l'ICANN dont la mission est de faire le suivi des utilisateurs finaux de nature commerciale. Nous essayons de regarder les intérêts uniques spécifiques aux individus qui sont du ressort de l'ICANN. C'est justement un défi quand on essaie de déterminer les bonnes politiques.

Nous avons parlé de nos représentés. On a tout d'abord les utilisateurs finaux titulaires de nom de domaine, les non-titulaires. Est-ce qu'on représente les deux ? Et si on le fait, y a-t-il conflit ? D'un point de vue historique, nous avons toujours dit que nous représentons les deux et en cas de conflit, nous pensons plutôt du côté des non-titulaires. Certains se sont demandé s'il y a des titulaires qui sont couverts par

autre chose, s'ils sont suffisamment couverts. On a par exemple les politiques des bureaux d'enregistrement. Est-ce que c'est de notre compétence ou est-ce que c'est plutôt un dossier qui appartient à une autre branche de l'ICANN ? Je n'ai pas encore de réponse, il faut y réfléchir.

Qu'en est-il des intérêts indirects aussi ? Parce qu'il y a quelque chose qu'on fait très bien, c'est de trouver une façon dont les utilisateurs finaux sont affectés par une politique, même s'il faut descendre trois étages, traverser la rue et ensuite on arrive au resto et on choisit notre resto ; le voilà cet effet sur les utilisateurs, La question se pose de savoir si cela vaut la peine de travailler aussi dur ou si on devrait plutôt se concentrer sur le plus évident.

Dernière question. Qu'est-ce qui distingue notre rôle de celui du gouvernement ? Le GAC croit qu'il est là pour prédire les intérêts des utilisateurs finaux. Parfois, ils essaient de préserver la souveraineté. Mais si vous regardez le groupe de travail sur la sécurité publique, il travaille pour les utilisateurs finaux.

Comment on détermine ces intérêts au mieux ? Tout d'abord, l'intuition, c'est ce que nous faisons la plupart du temps : « Mon expérience en tant qu'utilisateur final, c'est telle chose, telle chose. Voilà pourquoi c'est ce qu'il y a de mieux pour les utilisateurs. » On en débat et c'est ce qui se passe en général au niveau très élevé. Parfois, on fait intervenir le reste de la communauté grâce aux sondages internes et parfois, nous avons même eu recours à des entreprises externes pour faire des sondages externes. Quand est-ce qu'on fait quoi ? À quoi est-ce qu'on recourt pour identifier les utilisateurs

individuels ? Et quelles questions se prêtent à ce processus de prise de décision ?

J'ai eu la chance il y a de longues années d'être formé en communication médiatique et il y a une leçon que j'aimerais vous transmettre aujourd'hui. Est-ce que vous connaissez la réponse à cette équation ici ? Neuf fois un, cela fait combien ? Qui connaît la réponse ? Neuf, c'est cela ? Tous d'accord ? Très bien. Voici la bonne réponse : zéro. Deuxième équation : trois fois trois fait combien ? Vous avez l'air bien certain et non la réponse, c'est un ou deux. Les maths parfois sont pleines de surprises. Neuf messages transmis chacun une fois ne donnent rien. Si on a trois messages en revanche qui sont chacun transmis trois fois, parfois ça donne quelque chose. C'est une loi fondamentale en études médiatiques et c'est ce que nous devrions faire. Qu'est-ce qu'on en retire ? Moins de messages transmis plus souvent. Il faut aussi les communiquer de manière régulière et de manière uniforme pour que le même message soit transmis et retransmis et retransmis. C'est comme cela qu'on se fait entendre. Si vous avez toujours énormément de messages mais qui ne sont pas répétés suffisamment, on n'arrive pas à s'élever au-dessus du bruit.

Ensuite, une des choses que nous avons essayé de faire dans le groupe de travail des parties contractantes, c'est l'histoire de l'entonnoir. L'idée ici, c'est de résolument éviter de faire des commentaires sur une question, pas d'essayer de trouver une raison pour émettre des commentaires, mais plutôt pour éviter ; comme cela, on se concentre vraiment sur l'essentiel. Cet entonnoir que vous allez trouver dans le

cours d'apprentissage de l'ICANN est sous la coupe de l'ICANN. Sinon, ce n'est pas de notre ressort.

Y a-t-il une perspective unique de l'utilisateur final individuel ? Je l'ai dit à l'époque, si nous n'avons pas quelque chose de spécifique pour que les utilisateurs finaux puissent s'exprimer, à ce moment-là, nous ne nous impliquons pas ou peut-être qu'on peut simplement nous associer à la déclaration de quelqu'un d'autre parce que c'est convenable. Cette idée de la réduction du nombre de problèmes qu'on aborde, je pense que c'est une excellente voie à suivre.

Ensuite, comment limitons-nous le nombre d'enjeux qu'on essaie de régler ? Il y a la participation du groupe de travail ou les commentaires publics. Il y a aussi l'approbation d'un commentaire public de quelqu'un d'autre. Il y a plusieurs possibilités.

Ensuite, sensibilisation et engagement, des mots qui sont extrêmement mal définis dans la communauté ICANN, qui sont très flous. Personne n'a pris la peine de les définir de manière logique, donc voici ma proposition. Il faut bien les distinguer plutôt que de toujours de les employer dans une même phrase et de manière floue. Je crois qu'il est de notre devoir de leur donner un sens.

La sensibilisation, c'est la communication pour les débutants, les « ignorants », ceux qui ne connaissent pas du tout l'ICANN, les personnes externes et profanes de l'ICANN. Ensuite, l'engagement, c'est la mobilisation des personnes que nous avons initiées à l'ICANN, les personnes qui font partie de notre communauté, que ce soit pour obtenir leur retour sur des positions que nous essayons de développer

ou pour amplifier un message qu'on essaie de transmettre à la première catégorie, les profanes. Quelle est la meilleure approche ? Quelle est la meilleure technique de vente ? Et quels sont les meilleurs partenaires ? Voilà des questions qui sont toujours sans réponse.

Engagement. Quels enjeux ? Quels sont les messages que nous essayons de véhiculer grâce à la communauté que nous avons déjà ? Est-ce qu'il s'agit simplement de faire passer des commentaires publics au Conseil d'Administration en les expliquant ? Est-ce qu'on veut contacter plus d'utilisateurs finaux ? On a parlé d'hameçonnage, de DNSSEC, du soutien aux candidats, des candidats de la communauté, de l'acceptation universelle ; tout cela vaut la peine d'y réfléchir davantage grâce à notre réseau.

C'était le préambule. Je ne sais pas si on aura assez de temps, mais nous allons essayer de faire des petits groupes pour parler de ces quatre éléments ici. Quatre groupes. Tout d'abord, de qui représentons-nous les intérêts ? Premièrement. Deuxièmement, quelles questions devrions-nous poser ? Selon quels critères, on décide de s'atteler à une question ou non ? Ensuite, les effets indirects et la limite de dossiers qu'on accepte de traiter. Avec combien de personnes on communique pour déterminer ces intérêts ? Et finalement, la quatrième, c'est l'engagement et la sensibilisation.

Voici ce qu'on va faire. Si votre date de naissance, c'est-à-dire le jour et l'année, est paire, vous pensez à la première question. Pair pour le jour et l'année. Ensuite, si votre jour et votre année sont impairs, c'est le deuxième groupe. Je répète la question : comment on détermine ces intérêts ? Ensuite, si votre jour est pair et votre année est impaire, c'est

le troisième. Finalement, si votre jour de naissance est un chiffre impair et votre année de naissance est un chiffre pair, c'est le quatrième. Ça va ? Tout le monde connaît son jour et sa date d'anniversaire ?

Et si ce sujet ne vous intéresse pas... Si vous voulez demander à la mairie de changer votre date de naissance, changez de groupe. Sans plaisanter, groupe 1 au fond à gauche. Ne mettez pas ces deux groupes si proches. Groupe 2 là-bas, groupe 3 au fond derrière à ma droite et derrière à ma gauche, le groupe 4.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : La question arrive dans le chat : qu'est-ce que les participants en ligne font ?

JONATHAN ZUCK : Est-ce que tout le monde peut revenir à sa place, s'il vous plaît ? Est-ce que vous m'entendez ? S'il vous plaît, retournez à vos places. Est-ce que vous pouvez reprendre vos places, s'il vous plaît ? Mesdames et messieurs, on vous attend à vos places. Pour celles et ceux en ligne, nous allons recommencer très bientôt. On essaie de ramener tout le monde ici à sa place. Merci.

Je vais vous demander le silence s'il vous plaît. Combien de personnes ont menti pour rejoindre le groupe qu'ils voulaient ? Parce que ça aurait dû être plus équitable dans la répartition. Ce devait être assez aléatoire. Mais je crois qu'un groupe là-bas était très petit. Après, c'est peut-être une anomalie statistique, je ne sais pas. Merci en tout cas à tout le monde d'avoir participé à cette expérience. J'espère que cela va

impliquer autant de monde que possible. On veut vraiment réfléchir à quelles sont nos priorités plutôt que d'être en mode autopilote. Il faut vraiment réfléchir à de nouvelles manières de prendre des décisions. Encore une fois, j'adore prendre des décisions, j'adore répondre à ce type de questions, à réfléchir à comment on évalue, qui nous représente, qui on représente et essayer de discuter de cela encore et encore. Mais il faudra prendre des décisions si on veut continuer de s'améliorer. Merci en tout cas à tout le monde d'avoir participé à ce processus.

Pour continuer, j'aimerais que chaque groupe nous donne un résumé de leurs idées. Je vais demander au premier groupe, s'il vous plaît, qui avait la question de qui nous représentons. Qui aimerait représenter le groupe 1 ? Est-ce que c'est Hadia ?

HADIA EL MINIAWI :

Je vais essayer.

Nous avons pensé que la réponse très facile est notée dans les statuts, c'est les intérêts des utilisateurs finaux. Cependant, si on regarde cela d'un point de vue plus pratique, nous avons décidé d'écrire quels enjeux nous préoccupent. Nous avons écrit l'accès pour les utilisateurs, la vie privée des utilisateurs, la sécurité en ligne, l'inclusion. Nous avons pensé que cela aurait pu être la réponse même si cela ne répond pas vraiment à la question de « Quels intérêts nous servons ? »

Est-ce que tu veux que je m'arrête là ?

JONATHAN ZUCK : Oui. Est-ce que vous avez répondu à la question des titulaires de nom de domaine ? Est-ce qu'il faut qu'on les inclue dans notre travail ? Je sais qu'ils sont des gens, mais est-ce qu'il faut qu'on représente les intérêts des titulaires des noms de domaine ? Est-ce qu'ils ont besoin de nous ou est-ce qu'ils sont représentés par quelqu'un d'autre ?

HADIA EL MINIAMI : Parfois, on défendrait les titulaires de nom de domaine, peut-être les commerces par exemple, mais pas du point de vue des entreprises titulaires de nom de domaine, mais peut-être plus en parlant des utilisateurs finaux. Pour donner un exemple, si un site de recherche très populaire n'est plus accessible par certains utilisateurs et que tout le monde utilise ce site, est-ce qu'on considère qu'on défend ces utilisateurs ? Je ne veux pas donner des noms spécifiques, je ne veux pas donner d'exemples spécifiques, mais la réponse rapide serait de dire oui, on peut défendre les intérêts des titulaires des nom de domaine de temps en temps, pas parce qu'ils ont des entreprises, mais parce que l'intérêt des utilisateurs finaux fait partie de leur travail.

JONATHAN ZUCK : C'est très spécifique. Je veux poser une question. Un exemple. Si on prend les politiques de transfert des bureaux d'enregistrement, il y a ici un enjeu qui impacte les titulaires de nom de domaine. Ma question serait donc : est-ce que cela rentre dans nos responsabilités ? Parce que certaines personnes peuvent dire que si on ne le faisait pas, on passerait à côté de certains enjeux. Je ne sais pas si j'ai la réponse, mais c'est

vraiment une question ouverte en ce qui concerne des titulaires de nom de domaine.

HADIA EL MINIAMI : Nous n'avons pas parlé de cela de manière spécifique. Mais parfois, si cela impacte les utilisateurs, cela pourrait rentrer dans notre champ d'application. Cela dépend donc du contexte.

JONATHAN ZUCK : Merci.

Le deuxième groupe. Comment est-ce qu'on identifie les intérêts des utilisateurs finaux ?

MICHAEL PALAGE : Ce qu'on a fait, c'est de suivre deux méthodologies. On a réussi à n'en faire qu'une pour le moment, malheureusement, qui était de se concentrer sur toutes les personnes qui sont peut-être sous-représentées, que ce soit d'un point de vue géographique, financier, linguistique ou de stabilité. On a essayé de se concentrer sur le processus de prise de décision initiale, qui n'est pas représenté et comment on peut répondre à ce problème.

Le deuxième sujet sur lequel nous avons discuté, c'est le temps. Comment peut-on augmenter les délais ? Avant il y avait 21 jours maintenant, on parle de 28 ou 30. Est-ce que c'est une question d'avoir besoin de plus de temps ? Parce que quand on a l'approbation de l'ALAC, il y a des questions de temps qui rentrent en jeu. On a décidé de

ne pas trop se concentrer là-dessus, parce que si on ne rentre pas dans les délais, la voix de l'ALAC sera toujours entendue par le Conseil. On a posé la question d'un calendrier peut-être centralisé qui pourrait être utile pour les autres communautés par exemple. Cela pourrait nous aider d'avoir une idée de ce qui est discuté dans les différentes organisations de soutien.

On a parlé également de savoir s'il fallait qu'on soit proactif ou réactif. La question : quand veut-on donner quelque chose au Conseil d'Administration ? On a reconnu qu'il y avait des différences, mais nous utilisons toujours les mêmes manières de fonctionner.

Le dernier point de discussion, c'était de savoir, lorsque nous prenons des décisions, ce qui va faire pencher la balance entre un oui et un non. Quel type de consensus nous recherchons ? Je crois qu'en général, on est d'accord sur le fait qu'on n'a pas un processus rigide parce que cela nous préoccuperait d'avoir une approche rigide qui empêcherait des prises de décision.

JONATHAN ZUCK :

Il y avait un consensus sur la position de l'ALAC ou de répondre à une question ?

MICHAEL PALAGE :

La réponse, juste de savoir quels enjeux nous préoccupent.

JONATHAN ZUCK : Oui, parce que la question, c'est de savoir de quels sujets nous parlons. Si nous n'avons pas de consensus sur ces sujets, est-ce qu'on doit y répondre ? Nous nous sommes vraiment concentrés sur le choix des enjeux dont nous discutons.

JONATHAN ZUCK : Le troisième groupe, s'il vous plaît, qui était : comment est-ce qu'on se concentre sur les choses les plus importantes ? Qui est le rapporteur ou la rapporteuse du groupe 3 ?

MAUREEN HILYARD : On a décidé que le premier point serait de retourner au mandat de l'ICANN pour savoir si ce que l'ICANN fait a un impact sur les utilisateurs finaux. Nous cherchions à savoir s'il fallait valider ces enjeux, peut-être redéfinir ce qui est discuté, ce qui est sur la table, définir un calendrier, savoir combien de temps nous dédions à cette tâche, décider de combien de temps nous disposons, de quelles ressources nous disposons, savoir si les personnes qui se sont portées volontaires seraient disponibles pour rejoindre un groupe de travail par exemple, le savoir initial, l'expertise nécessaire pour pouvoir être suffisamment informé et faire un travail de conseil, enfin pour suivre le but, l'objectif, adhérer à la communauté et s'assurer que la participation soit bien respectée. C'est ce dont nous avons parlé. Merci.

JONATHAN ZUCK : Le quatrième groupe, s'il vous plaît. Qui parlera au nom du quatrième groupe ?

GREG SHATAN :

C'est moi. J'ai mes notes sur mon iPhone Pro Super Max, la dernière version faite de Titanium.

On a décidé que nous savions ce qu'était la sensibilisation et l'engagement. La question, c'était plus de savoir à qui on s'adresse, quelle stratégie on doit adopter et comment améliorer notre travail. Une des questions qui étaient les plus importantes en ce qui concerne la sensibilisation, c'était de simplifier notre communication. Nous devons nous assurer d'être compris par plus de monde, après ce que tu as dit, Jonathan, s'assurer que nos messages soient facilement répétables et également facilement compris, parce que nous arrivons à 7 milliards d'utilisateurs. Il fallait donc redéfinir notre stratégie de communication. Il faut également trouver une manière de faire des connexions parce que sinon, nous n'arriverons pas à atteindre les gens. Parce que si la sensibilisation peut s'apparenter à la pêche, il faut créer un bon hameçon. C'est universel.

Certaines des idées stratégiques, c'était par exemple de faire plus de sensibilisation à l'échelon local en marge des réunions de l'ICANN. On l'a par à-coups. Je pense qu'il y en aura à Porto Rico si je ne me trompe pas. C'est quelque chose que nous avons internalisé. Qu'est-ce qu'on a apporté aux utilisateurs finaux de Hambourg pendant notre passage ? Peut-être un peu d'argent et ça s'arrête là. Faites défiler à gauche, comme sur l'écran.

Il y a la question aussi de l'accessibilité. Il me faut une meilleure coque pour mon iPhone. Il faut augmenter l'accès pour les personnes à

mobilité réduite, le nombre de langues aussi dans lesquelles nos messages sont traduits. Il ne faut pas minimiser notre message en pensant que la sphère anglophone suffit. Les blancs d'Occident ne peuvent parler anglais seulement ; non, Il faut quand même penser aux autres aussi. Je pense qu'on est presque à notre premier milliard de membres de l'At-Large, mais il faut vraiment être diversifiés dans notre sensibilisation.

C'est toujours bien de diviser tout en quatre. On a les actions et les stratégies. Nous avons décidé de faire de la sensibilisation auprès des gens qui ne savent pas que cela existe et auprès de ceux qui en connaissent l'existence. Il faudra les ressources pour y parvenir. Le plus important sera les petites coupures non traçables.

Ensuite, on a le processus des boursiers. Il faut faire plus d'engagement de ce côté-là. Il faudra travailler davantage pour l'initiation des nouveaux. Et le marketing. On a beaucoup de bon contenu. ICANN Learn, c'est très, mais il va falloir étoffer un peu notre marketing plutôt que de cacher la lumière sous le boisseau comme on dit. Je ne sais pas si vous avez déjà vu un boisseau. Stratégie, ensuite, communication plus fluide, protection et finalement améliorer notre présence sur les réseaux sociaux et sur les e-mails sans envoyer trop de spam bien sûr.

Et finalement, le site Web évidemment. Les sites Web sont d'excellentes manières de communiquer avec des millions de personnes. Est-ce que notre site Web est un excellent moyen de communication avec des millions de personnes ? Non, je ne crois pas. Il est passable pour ceux qui s'y connaissent déjà, ceux qui sont déjà ici, ils sont encore alertes, même au 5^{ème} jour, au 6^{ème} jour. Mais il faut aussi un site Web tourné vers

l'extérieur, qui est agréable à la vue, qui communique clairement et qui explique clairement notre apport.

Ensuite, il faut approfondir notre analyse grâce au site Web, grâce aux sondages. Peu importe la méthode, il nous faut plus de barèmes, plus de données, plus de fonds également. On l'a écrit à nouveau, il faut plus de moyens financiers.

Voilà, c'est tout. Tout le monde est invité en Irlande aussi. Merci.

JONATHAN ZUCK :

J'ai suivi tous les groupes et franchement, tout le monde était investi dans les discussions. Bravo. Vous savez, les petits groupes parfois, c'est l'occasion pour tout le monde de se faufiler et de déconnecter un peu. Mais dans ce cas-ci, franchement, tout le monde s'est investi, tout le monde a mis les bouchées doubles. On voit que la communication, la sensibilisation vous tient à cœur et je m'en réjouis. Ici dans la communauté ICANN, il faut être le plus précis possible pour que cela puisse être répété très souvent. Franchement, je vous remercie sérieusement. Vous pouvez continuer à passer vos frustrations sur moi au cours de la prochaine année. Il y a encore beaucoup de choses à faire. Mais pour le moment, à l'heure actuelle, tout ce qui compte, c'est de prendre un petit morceau de gâteau. On va marquer cet anniversaire. Joyeux anniversaire tout le monde. On a tous beaucoup appris en 20 ans. Merci

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]